



 $GEMAPI = \underline{GE}stion des \underline{M}ilieux \underline{A}quatiques et \underline{P}r\'{e}vention des \underline{I}nondations$

janvier 2018 Il s'agit d'une compétence obligatoire confiée par la Loi française aux communautés de communes depuis le

gestion de la ressource en eau Elle a pour objectifs de contribuer à un meilleur état des rivières et à une bonne

donc tous un impact sur sa qualité ainsi que sur la quantité disponible Chacun dépend de l'eau dans ses pratiques et sa vie quotidienne. Nous avons

au mieux les impacts des crues. d'urgence climatique que nous connaissons, de humides, de veiller à communautés de la préservation de cette ressource précieuse et de prévenir communes sont donc gérer les rivières et les zones chargées, dans le contexte



Ceci dans un souci d'intérêt général et dans le plus large respect possible des usages de tous



A nouvelle compétence, nouvelles dépenses...

La loi qui a rendu la compétence GEMAPI obligatoire a prévu deux possibilités de financement des dépenses induites pour les communautés de communes

LE BUDGET GENERAL

OU

- Alimenté par les dotations locaux, les aides financières diverses, etc de l'Etat, les impôts
- Prend en charge indifféremment toutes les dépenses collectivité. aux C'est, diverses en compétences quelque sorte, qu'exerce un pot
- Manque de lisibilité de mise en œuvre de ce dossier si particulier.

LA TAXE GEMAPI

- Fonds uniquement affectés à cette compétence
- traçabilité flux financiers font l'objet d'une grande
- Possibilité d'établir un budget spécifique

budget annexe, spécifique. Pour une complète maîtrise de cette compétence, vos élus ont fait le choix de lever cette nouvelle taxe et d'établir un

Le total de cette taxe s'élève pour l'année 2019 à 90 000 € qui permettent d'équilibrer le budget GEMAPI qui s'élève à environ 400 000 €. Ce budget est, en outre, alimenté par les aides financières des Agences de l'Eau, de la Région, du Département

cette taxe soit ventilée sur les impôts locaux. Vous trouverez donc, à compter de 2019, une nouvelle ligne GEMAPI sur cet avis d'impôts. Chacun d'entre nous ayant un impact sur la qualité des milieux aquatiques et des ressources en eau, la Loi a prévu que

Quels types d'actions?

- La pose d'abreuvoirs et de clôtures afin d'améliorer la qualité du fond des rivières,
- cours d'eau et en faciliter l'accès aux loisirs, La restauration de la végétation des berges afin d'éviter que de vieux arbres tombent dans le lit du
- La plantation de cordon d'arbres et arbustes appropriés le long des berges à nu afin redonner de l'ombrage à la rivière et d'éviter l'érosion,
- leur ouvrage hydraulique ou leur étang en conformité, Le conseil auprès des propriétaires qui, face à la règlementation, souhaitent mettre





En somme, toutes les actions susceptibles d'améliorer l'état des milieux aquatiques ou de prévenir les impacts des crues!